

David-Henri Gallandat (1732-1782) chirurgien de bord de la Compagnie de commerce middelbourgeoise *

par Teunis Willem VAN HEININGEN **

Introduction

David-Henri Gallandat, d'origine huguenote, naquit en 1732, à Yvonaud, village près d'Yverdon en Suisse. En 1741, après la mort de son père, sa mère l'envoya à Flessingue (en Zélande), où Isaac-Henri de Bruaz, son oncle, exerçait la profession de médecin, chirurgien et obstétricien municipal. Bruaz enseigna à son neveu la médecine et la chirurgie. Le 15 avril 1751, David-Henri Gallandat fut promu premier chirurgien de bord. Puis il s'enrôla sur un navire marchand qui, le 15 mai 1751, appareilla pour les Antilles. Pendant ce voyage, l'équipage subit une violente tempête. Vers la fin de l'an 1752, Gallandat retourna à Flessingue. En 1753, il s'enrôla sur un navire, qui partit pour la Guinée, afin d'y charger des esclaves et de faire la traversée pour le Surinam. Pendant la navigation côtière, l'équipage souffrit gravement du paludisme et beaucoup d'hommes périrent. Gallandat survécut. Il nota méticuleusement dans son journal de voyage ses observations médicales, les détails des mœurs et des habitudes des indigènes. En juillet 1755, il rentra sain et sauf dans la rade de Flessingue. En octobre de cette année-là, il partit pour la troisième fois. Ce voyage connut beaucoup de catastrophes. Pendant une tempête, le capitaine en second se noya, on perdit les canons et les chaloupes, et le navire fut attaqué par des pirates. Ce n'est qu'à la fin de décembre 1757 que Gallandat, dénué de tout, retourna à Flessingue. Désillusionné, il renonça à d'autres traversées.

Études à Paris

Quoique Gallandat pût s'établir comme chirurgien dans la ville de Paramaribo ou à Flessingue, il partit pour Paris afin d'y perfectionner ses connaissances défectueuses en médecine et en chirurgie. Il y arriva à l'automne 1758 et il y resta jusqu'à l'été 1760. Il y suivit les cours donnés par Astruc, Garengéot, Levret, Louis, Mertrud, Petit et beaucoup d'autres. Les certificats, remplis et signés par eux, font preuve de son zèle et de ses progrès dans les sciences médicales. En juin 1760, il retourna à Flessingue.

* Séance de mars 2013.

** Diepenbrocklaan 11, 7582 CX Losser (Pays-Bas). heinluit@hetnet.nl.

Carrière réussie à Flessingue

Le 26 avril 1761, la municipalité de Flessingue lui accorda la permission de pratiquer la médecine, quoiqu'il ne fût pas en possession des diplômes nécessaires. Le 15 août, on le nomma, à sa propre demande, maître de conférences en anatomie, en chirurgie et en obstétrique. En outre, il fut nommé chirurgien municipal extraordinaire et examinateur des chirurgiens de bord et des sages-femmes. Le 26 novembre, il fit son discours inaugural. En présence d'une audience nombreuse, il souligna qu'il faut s'exercer aux opérations obstétricales sur un mannequin, comme Levret le lui avait enseigné (1). En 1764, la municipalité de Flessingue le nomma obstétricien municipal. Il publia ses *Principes de l'obstétrique selon les contemplations et la pratique des obstétriciens contemporains*. Dans ce livre, il se fonda partiellement sur les notes détaillées, prises à Paris, ainsi que sur les ouvrages publiés par Levret, Smellie et Camper (2).

En 1769, Gallandat participa à la fondation de la Société zélandaise des sciences. Chaque année, il commençait ses cours par une conférence publique, en présence du Conseil municipal. Dans celle du 14 novembre 1769, il traita de l'obstétrique. Il souligna son avantage, parla de ses plus éminents praticiens et développa son origine et ses progrès. Il souligna aussi l'importance du patriarche Adam comme premier obstétricien; donc, l'obstétrique pratiquée par l'homme a existé de toute éternité. Puis, il répondit à la question de savoir si Adam, lors de la naissance de Caïn, son premier fils, avait coupé son cordon ombilical, ou s'il l'avait fait sécher, question déjà traitée par Jean Astruc, son professeur.

D'après Gallandat, il faut jouir d'une connaissance approfondie de l'anatomie humaine pour pouvoir, d'une manière justifiée, pratiquer l'obstétrique. Cette science n'est qu'une charlatanerie entre les mains des obstétriciens qui ont reçu un enseignement défectueux, faux dieu de la superstition, supplice pour les femmes et cimetière pour les enfants. La municipalité se montra si satisfaite de sa conférence passionnée, que, en 1771, elle publia son texte à ses frais, tandis qu'elle lui faisait cadeau d'une assiette commémorative en argent, pourvue d'une inscription honorifique. Quand, cette année-là, mourut Paulus de Wind III, médecin municipal, les États de Zélande nommèrent Gallandat à sa succession. On l'appela également au poste de chirurgien et de lithotomiste des États de Zélande (3). Sa renommée augmenta constamment et il était consulté par beaucoup de collègues, même de l'étranger. Peut-être ce succès piqua-t-il la jalousie des médecins zélandais. Ils prièrent les États d'interdire à Gallandat de pratiquer la médecine. En 1761, à l'occasion de sa première désignation, Gallandat, n'ayant jamais soutenu de thèse de doctorat, avait présenté d'autres certificats assez impressionnants (4). Il se rendit bien compte que l'on essayait de se mettre en travers de ses projets. C'est pourquoi, en janvier 1775, Gallandat, contrecarré par ses collègues, envoya une thèse de doctorat à l'université de Harderwick (Pays-Bas), intitulée *Specimen medicum inaugurale De Sectione Caesarea*, Il pria l'université de lui accorder le doctorat en médecine. Le 25 mars 1775, celle-ci lui alloua le titre de docteur *honoris causa* en médecine, en chirurgie et en obstétrique (5).

Reconnaissance scientifique

Le 24 mars 1772, Gallandat, en vertu de sa renommée croissante, fut élu membre de l'*Academia Caesarea Leopoldino-Carolina Naturae Curiosorum*. Elle lui donna le surnom de 'Medeus'. En 1777, cet honneur fut suivi par l'affiliation à la *Société hollandaise des Sciences* (6). En 1778, il fut élu membre de la *Société des Arts et des Sciences*

d'*Utrecht*. Gallandat publia des mémoires dans plusieurs journaux scientifiques de renom, tel que le *Journal de Médecine, de Chirurgie et de Pharmacie* (7), les *Mémoires de l'Académie Royale des Sciences et des Belles Lettres de Berlin* (8) et les *Nova Acta Academiae Naturae Curiosorum* (9). De plus, il entretenait une correspondance avec plusieurs savants étrangers, entre autres avec Antoine Louis, son ancien professeur (10). Sur les chantiers, on construisait des vaisseaux-négriers, dans lesquels on pouvait embarquer un grand nombre d'esclaves.

La traite des nègres : un commerce mondial

Pendant le XVIII^{ème} siècle, on justifia la traite des nègres en signalant en particulier le texte de *Genèse* 9, verset 25, dans lequel Cham, fils de Noé, fut maudit, parce qu'il s'était moqué de son père. Par conséquent, Cham et sa descendance furent condamnés à une servitude éternelle, ou, autrement dit, à l'esclavage, quoiqu'une minorité de théologiens rejetât ce commerce comme un crime atroce (11).

Les instructions nécessaires pour les commerçants des esclaves

Le mémoire, intitulé *Instructions nécessaires pour les commerçants des esclaves*, mérite une mention spéciale (12). En 1769, il l'envoya à la municipalité de la ville de Middelbourg, qui dirigeait la Compagnie commerciale middelbourgeoise (ou CCM). Celle-ci avait une forte influence sur le commerce avec l'Afrique et l'Amérique. Pendant le XVIII^{ème} siècle, la traite des nègres fut le commerce le plus profitable. Pendant cette époque-là, la CCM organisa 113 transports d'esclaves. Dans ses *Instructions*, Gallandat se fonda principalement sur ses journaux de voyage, qu'il avait tenus comme chirurgien de bord (13). D'après lui, il y avait deux raisons pour permettre la traite des nègres ; la première en était le motif biblique, tandis que la seconde en était le fait que ce commerce s'avérait très lucratif.

Lors de sa première rencontre avec la Guinée et ses habitants, Gallandat constata qu'on y maintenait des lois exactes concernant tout ce qui est permis dans la traite des nègres, ce qui le surprit. Il se révéla que, dans ce pays-là, on jugeait correctement. On infligeait une amende pour les grands crimes. Les criminels, ne pouvant pas payer cette astreinte, ne furent vendus comme esclaves qu'après être déclarés esclaves officiellement. Normalement, ils restaient dans leur patrie. En effet, la plupart des nègres vendus aux capitaines des négriers étaient des esclaves de naissance, ou ils étaient captifs, vaincus pendant une guerre tribale. Quoi qu'il en soit, ils ne furent plus tués, comme autrefois. À un moment donné, les peuples du littoral découvrirent la rentabilité du commerce pratiqué avec les Européens et ils commencèrent à organiser des maraudes dans les régions reculées (14).

Gallandat se fit vraiment des illusions à propos de l'avenir des noirs. À son avis, ils devaient profiter de leur nouvelle existence en Amérique, où ils pouvaient se rendre utiles dans l'agriculture pratiquée dans les nouvelles colonies. Naturellement, le rendement de ce commerce dépendait fortement de la compétence des chirurgiens de bord et de l'efficacité des mesures prises par eux. C'est pourquoi Gallandat donna les recommandations suivantes aux capitaines des négriers :

- Premièrement, il ne faut acheter que de jeunes hommes, sains et forts, qui peuvent travailler au mieux, parce qu'il est presque impossible de guérir les esclaves malades, dès qu'ils sont embarqués. Il y a toujours le risque qu'une épidémie éclate, parce que les esclaves sont amassés dans l'entrepont. Somme toute, à l'arrivée du navire aux Indes occidentales, les vieux esclaves malades ne rapportent que peu d'argent.

- Deuxièmement, il faut soumettre tous les esclaves à un examen médical, exécuté par le chirurgien de bord, avant qu'ils soient achetés, vu que les commerçants tentent toujours de tromper les capitaines. En plus, il y a le problème des maladies internes, donc invisibles.

Naturellement, il est difficile de loger, outre l'équipage, un si grand nombre d'esclaves. Communément, on charge les hommes, enchaînés dans leurs entraves, dans l'entrepont, tandis que les femmes sont hébergées ailleurs. Il faut les soigner aussi bien que possible, afin de les livrer en meilleure condition. Un des moyens nécessaires est une aération adéquate, entre autres par l'installation des appareils de ventilation conçus par Duhamel de Monceau (15). On renonce malheureusement souvent à un tel équipement. Il conseille aussi de laisser danser et chanter les esclaves régulièrement, pendant leur promenade sur le pont du navire.

Il faut prévenir la pourriture de l'eau par l'addition d'une substance acidulée. Il faut aussi embarquer quelques chats affamés, afin d'exterminer les rats et les souris. Finalement, il faut fournir aux chirurgiens, responsables de la santé des esclaves, les meilleurs ouvrages de médecine et de chirurgie, et les instruments propres aux opérations générales. Ils doivent se renseigner sur le climat de la région, le caractère et les habitudes des indigènes et les thérapeutiques particulières que l'on y pratique, par exemple contre les maladies endémiques. En effet, l'Europe doit la connaissance de plusieurs médicaments excellents aux habitants des régions exotiques (16). Sans aucun doute, on peut, dès la vente des esclaves, récupérer l'argent investi dans les soins apportés à la cargaison. Gallandat souligna que plusieurs savants, tels que De Wind, Lind, Rouppe et Pringle, avaient déjà publié d'excellents ouvrages sur le maintien de la santé des marins (17).

Le volume de la traite des nègres

Gallandat donna les chiffres suivants : en 1767 et en 1768, 42 négriers, affrétés par la Compagnie des Indes occidentales, appareillèrent des Pays-Bas vers le Golfe de Guinée, dont 38 partirent de la rade de Flessingue et du port de Middelbourg. En outre, 4 navires zélandais prirent la mer dans la même direction, afin d'y pourchasser de l'or et de l'ivoire. De l'avis de Gallandat, chaque navire embarqua environ 350 esclaves (18). D'après Postma (1990), chaque capitaine de navire, battant pavillon de la Compagnie des Indes occidentales, achetait entre 500 et 700 esclaves, tandis qu'un plus petit navire de commerce libre en embarquait entre 250 et 400 (19). Les statistiques disponibles montrent que les taux de mortalité des équipages et ceux des esclaves étaient presque toujours au même niveau, compte tenu des différents navires. Ces taux fluctuaient fortement, non seulement à cause de la qualité variable des soins médicaux, mais aussi sous l'effet du climat au moment de l'achat des esclaves, en conséquence de leur état de santé et de la durée de la traversée aux Indes occidentales. En grande partie, la qualité de l'eau et des vivres dépendait aussi de cette dernière circonstance (20).

Gallandat et l'emphysème artificiel

En 1761, Gallandat publia son ouvrage, intitulé *Observations sur la guérison de plusieurs affections de longue durée par une opération chirurgicale inconnue, en usage chez certains nègres de la Guinée etc.* (21). Cette dissertation parut, entre autres, dans les *Mémoires de la Société hollandaise des Sciences* et dans les *Mémoires de l'Académie Royale des Sciences et Belles-Lettres de Berlin*, dont les éditeurs écrivirent : "Nous rapporterons ici dans toute son étendue un Mémoire sur la méthode singulière de guérir plusieurs maladies par l'Emphysème artificiel, envoyé à M. le Professeur Meckel, pour

être présenté à l'Académie de la part de M. D. H. Gallandat, Membre de l'Académie Impériale des Curieux de la Nature, Membre et trésorier de la Société Zélandaise des Sciences, Opérateur Provincial de Zélande, & Démonstrateur d'Anatomie, de Chirurgie et de l'Art des Accouchemens à Flessingue. Il seroit à souhaiter que les gens éclairés qui voyagent dans les pays étrangers, & surtout ceux qui y vont pour exercer l'art de guérir, fissent une attention particulière aux différens moyens que les gens du pays mettent en usage pour opérer la guérison des maladies qui y règnent, & qu'après en avoir acquis une connaissance exacte, ils en fissent part au public. Ce seroit suivre le conseil du Père de la Médecine, qui nous recommande de n'avoir aucune honte d'apprendre des gens du commun des choses qui peuvent, quoique très simples en apparence, donner lieu à faire des découvertes importantes dans l'art de guérir. L'inoculation de la petite vérole dont nous sommes redevables aux Circassiens, & l'usage du quinquina que nous avons appris des Sauvages du Pérou, sont des preuves bien frappantes de l'utilité du conseil que ce grand homme nous a laissé. En effet, la plupart des meilleurs remèdes ont été découverts par des gens qui ignoroient absolument les règles et la théorie de l'art. Il ne faut pas s'en étonner, l'expérience a été et sera toujours chez tous les peuples le meilleur des maîtres. Par conséquent, il ne faut pas toujours rejeter la manière de guérir que les peuples vivant dans la simplicité, mettent en usage".

D'après Gallandat, les habitants de la Guinée excellent en cette connaissance et en cette habileté, comme l'ont confirmé les voyageurs qui ont parcouru cette région. Il constata que les indigènes connaissaient plusieurs médicaments et thérapeutiques, qui nous sont toujours inconnus (22). Gallandat mentionna que, lors d'un séjour au cap La Ho, en Guinée, il avait assisté à une opération, qu'il nomma "insufflation", ou "emphysème artificiel". On la pratiquait par exemple dans la thérapeutique des marasmes, de l'hypochondrie et des crises rhumatismales. À cet effet, le chirurgien fit une incision dans la peau d'une jambe, ou des deux jambes, jusqu'au tissu cellulaire. Puis il introduisit par cette percée un tube. Par ce tube, il souffla tout l'air que le malade pouvait supporter. Cette opération causa des gonflements de la peau, parfois s'étendant sur tout le corps. Ensuite, le chirurgien enleva le tube et couvrit l'incision d'un sparadrap. Immédiatement après, on força le malade à prendre une boisson, composée d'une décoction de plantes, de jus de citron, de poivre de Guinée et d'eau-de-vie. Puis, on le força à marcher jusqu'au bout de ses forces, après quoi on le coucha. Généralement, le malade commençait à suer fortement. Pendant la suite de la thérapeutique, on administrait trois ou quatre fois par jour la dite potion, jusqu'au moment où les gonflements avaient disparu. Après trois ou quatre jours, les premiers signes de guérison s'annonçaient, tandis que, vers le dixième jour, le malade s'avérait complètement guéri.

D'après Gallandat, cette opération était jusqu'alors inconnue en Europe ou, du moins, n'y était jamais pratiquée. Il croyait avoir découvert une certaine ressemblance avec l'opération que, d'après Hérodote, les Scythes pratiquaient sur leurs juments afin de stimuler leur rendement en lait. À son avis, elle n'était ni douloureuse ni dangereuse et elle pourrait même, chez l'homme, accélérer la guérison de plusieurs maladies. Il ne put malheureusement pas expliquer cette guérison. Par ailleurs, quelques auteurs renommés ont posé que, par contre, cette insufflation arrête la sécrétion, qu'elle ralentit la circulation et peut-être aussi les autres fonctions physiologiques. À leur avis, ce traitement pouvait même aboutir à la mort, surtout chez ceux qui souffrent de tuberculose. Gallandat allégua que l'emphysème artificiel lui-même ne pouvait pas causer la mort, mais que celle-ci est toujours causée par une maladie secondaire. Lui-même avait aussi mis à l'es-

sai cette opération. Ses expériences l'ont convaincu de son effet salutaire, quoique cela prenne encore quelque temps, avant que la majorité des savants ne l'ait accepté. Il espéra que de nouvelles expériences démontreraient l'efficacité de cette opération et que l'on reconnaîtrait l'importance de sa contribution à la chirurgie (23). Somme toute, il observa que "l'emphysème artificiel est une opération chirurgicale qui mérite l'attention des gens de l'art et que c'est une nouvelle ressource qu'on pourroit employer en Europe dans plusieurs maladies chroniques, & dans celles dont le tissu est le siège".

L'opinion avancée par Antoine Louis

En 1760 Gallandat porta ce sujet à l'attention d'Antoine Louis. Celui-ci accorda un vif intérêt à l'opération décrite par Gallandat. Tandis qu'il admettait que l'on pût ainsi guérir plusieurs maladies, telles que la sciatique, les affections rhumatismales et les fièvres paludéennes, il accorda moins de crédit à l'effet salutaire de ce traitement sur la phtisie. Avant de se décider définitivement, Louis voulut consulter les ouvrages écrits sur ce sujet par Haller, Pline, Aristote et Hérodote. Il promit à Gallandat de faire publier sa lettre dans un journal, du moins si celui-ci obtenait des résultats satisfaisants, et d'y joindre ses propres commentaires, afin que le monde scientifique pût prendre connaissance de la communication présentée par Gallandat. En outre, il promit de lire sa lettre et ses informations complémentaires dans une réunion de l'Académie Royale de Chirurgie. Dans ses lettres suivantes, Louis informa Gallandat que le contenu de sa lettre sur l'emphysème artificiel serait aussi publié dans la *Gazette Salulaire*. Le 2 juillet 1764, Louis promit en outre de publier ses observations précieuses dans les *Mémoires de l'Académie Royale de Chirurgie* (24).

Gallandat et la lutte contre la dracunculose

Dans son mémoire, intitulé *Dissertation concise sur la maladie nommée Vena Medinensis ou Ver de chair*, Gallandat décrit l'enlèvement d'un exemplaire du Ver de Guinée (*Dracunculus medinensis*) de la peau d'une "négresse" infectée par ce ver. Ayant d'abord fait usage d'une potion de *Mercurius vivus*, Gallandat administra une potion composée de *Mercurius sublimatus corrosivus*, mélangé avec de l'eau de vie de malt. Ensuite, le ver quitta peu à peu, par une petite lésion dans la peau d'une jambe, le corps de la négresse. Il traita plusieurs autres malades, toujours avec le même succès, quoique, parfois, le processus de guérison durât jusqu'à 40 jours. Gallandat se rendit compte qu'il fallait se servir très prudemment de ce médicament, parce qu'il s'agissait d'une substance très toxique. D'autre part, on ne pouvait pas rejeter complètement son usage, puisque les grands médecins, tels que Van Swieten, Boerhaave, Astruc et Pringle, avaient également prescrit l'usage interne de ce médicament, non seulement contre les maladies vénériennes, mais aussi contre d'autres maladies incurables (25).

Gallandat, obstétricien

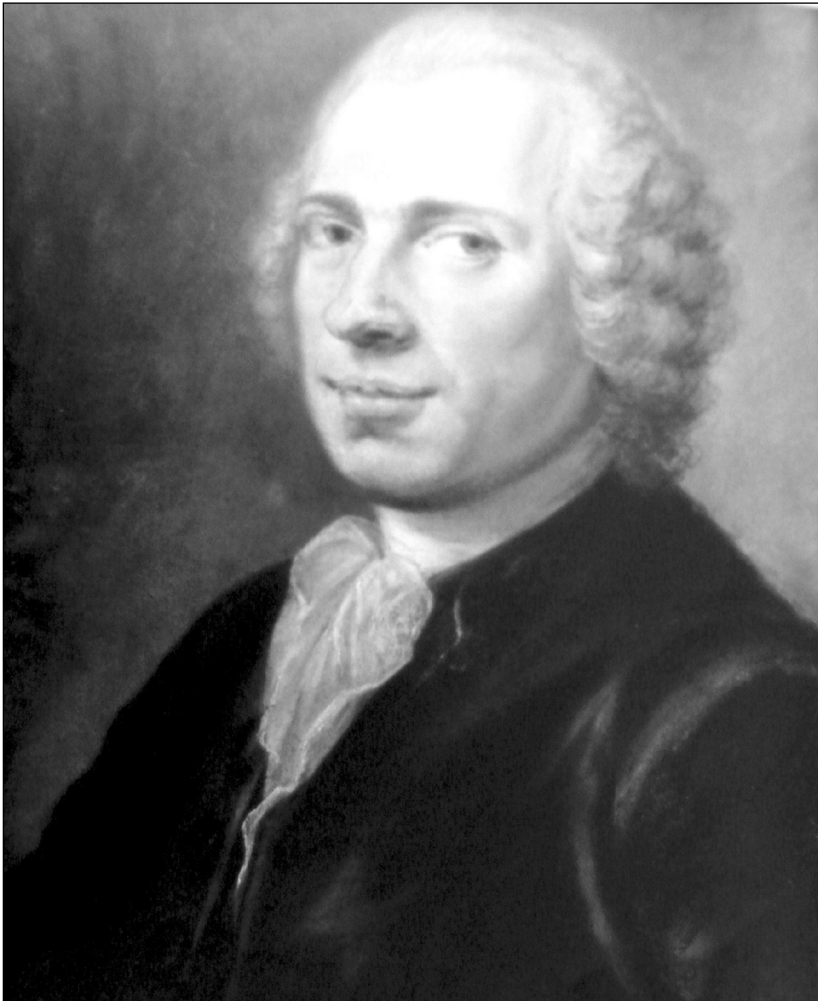
Outre les ouvrages obstétricaux, intitulés *Dissertation obstétricale sur la façon de tourner l'enfant dans la matrice et de le délivrer par les pieds* et *Observations sur l'usage de l'éponge dans les cas où la matrice et le vagin s'avèrent descendus* (26), il faut encore mentionner sa thèse de doctorat sur la césarienne, publiée en 1775. En 1778, ce texte fut traduit en hollandais par Isaac-Henri Gallandat, son fils. Ce livre parut sous le titre de *Sur la préférence de la section césarienne à la section de la symphyse des os pubis* (27). De son temps, la césarienne était réservée aux femmes déjà mortes et seulement après que les autorités civiles y avaient consenti. Comme le firent De Wind, Camper, Smellie et

DAVID-HENRI GALLANDAT (1732-1782)

plusieurs autres, Gallandat prêta aussi attention aux problèmes résultant de l'enclavement de la tête de l'enfant dans le bassin trop étroit. Il publia aussi sur ce sujet, probablement à l'instar du mémoire publié par Paulus de Wind en 1751 (28).

La mort de Gallandat

David-Henri Gallandat mourut le 12 août 1782, à l'âge de 50 ans, souffrant d'un accès sévère de "fièvre zélandaise". Jusqu'à sa mort, Gallandat, citoyen respecté de la ville de Flessingue, remplit la fonction de trésorier de la Société Zélandaise des Sciences.



David-Henri Gallandat (Zeeuwse Bibliotheek, Middelbourg, Zélande, Pays-Bas)

TEUNIS WILLEM VAN HEININGEN

REMERCIEMENTS

Mes remerciements s'adressent au personnel de la Bibliothèque de Zélande (Middelbourg) et à Monsieur Bas H.L. Kienhuis pour sa correction du texte.

NOTES

- (1) DE LINT J.G. - "Geschiedenis der Geneeskunde - David Henry Gallandat", *Nederlands Tijdschrift voor Geneeskunde (NTG)*, 1926, n° 6, p. 654.
- (2) GALLANDAT David Henry - *Grondbeginselen der Vroedkunde, volgens de Bespiegeling en Oeffening der hedendaagsche Vroedkundigen, ... etc.*, Middelburg, Van de Sande, 1764.
- (3) *Nieuw Nederlands Biografisch Woordenboek (NNBW)*, Tome 5, 1138-1139 ; De Lint (1926), p. 655.
- (4) Voir entre autres les certificats en date du 8 avril 1759 (ZB-Bibliothèque de Zélande-Middelbourg-NL : Kluis Hs 4517) et du 13 mars 1760 (ZB Kluis Hs 4521).
- (5) HARDEROVICI - Moojen, 1775.
- (6) "Observation d'une poitrine suppurée guérie par l'opération chirurgicale" ("Waarneming van een etterborst, door de operatie genezen"). *Verhandelingen van de Hollandsche Maatschappij der Wetenschappen*, Haarlem (HMW), 1769, Tome 11, 443-453.
- (7) "Sur le Dragoneau, ou veine de Medine & sur l'usage du sublimé corrosif dans cette maladie". *Journal de Médecine, Chirurgie, Pharmacie, &c.*, Paris, janvier 1760, Volume 12.
- (8) "Mémoire sur la méthode singulière de guérir plusieurs maladies par l'Emphysème artificiel, *Mémoires de l'Académie Royale des Sciences et Belles Lettres de Berlin, pour l'année 1772 (Volume III)*, A Berlin, chez Voss, 1774, 43-53.
- (9) "*Dissertatio de Dracunculo sive Vena Medinensi*", *Nova Acta Acad. Nat. Cur.*, 1773, Tome V, Append., pag. 103 ; 'Observation singulière d'une femme enceinte, dont, à l'occasion de l'accouchement, la matrice et le placenta s'avérèrent couverts d'épines pétrifiées'. *Nova Acta Acad. Nat. Cur.*, 1778, Tome VI. En 1774 déjà, Gallandat avait présenté cette dissertation dans une séance de la Société zélandaise des Sciences.
- (10) ZB Kluis Hs 4627 : Antoine Louis (Paris) à David Henri Gallandat (Paris) : le 11 novembre 1760 ; ZB Kluis Hs 4628 : Antoine Louis (Marbourg, en Hesse, Allemagne) à Gallandat (Flessingue, en Zélande) : le 27 septembre 1762 ; ZB Kluis Hs 4629 : Antoine Louis (Paris) à Gallandat (Flessingue) : le 2 juillet 1764 ; Hs 4630 : Antoine Louis (Francfort, Allemagne) à Gallandat (Flessingue) : le 6 décembre 1762.
- (11) JOOSSE L.J. - "Zeeuwse predikanten en hun visie op slavernij en slavenhandel", in : *Archief : Vroegere en latere mededelingen, voornamelijk in betrekking tot Nederland*, Koninklijk Zeeuws Genootschap der Wetenschappen (ZGW), Middelburg, 2005, 77-90.
- (12) "Noodige onderrigtingen voor de slaafhandelaren". *Verhandelingen van het Zeeuwsch Genootschap der Wetenschappen (ZGW)*. Middelburg, Gillissen, 1769, Tome I, 422 et suivantes.
- (13) Voir note 11.
- (14) SCHOUTE D. - "Scheepschirurgijns-journaal van een slavenschip der Middelburgse Commerce Compagnie", *NTG*, 1948, 3645-3662.
- (15) DUHAMEL DE MONCEAU Henri-Louis - *Baak der gezondheid der zeevarenden*. Leyden, Lulofs, 1760.
- (16) Voir note 11.
- (17) En 1760, Louis ROUPPE (1728-1815), né à Boulay (en Alsace), dans une famille anabaptiste de Suisse, fit publier, à Leyde, sa thèse de doctorat en médecine, intitulée *Dissertatio pract. med. inaug. de morbis navigantium* (Haak, éditeur), dont, en 1765, à Amsterdam, parut une édition hollandaise, intitulée *Verhandeling over de ziekten der scheepvarenden*, chez Van der Kroe. Rouppe occupait le poste de chirurgien en chef de la Compagnie néerlandaise des Indes occidentales; Salomon de Monchy (Amsterdam) - 'Verhandeling van de oorzaken, genezing en voorbehoeding der gewoone ziekten van ons scheepvolk, 't geen naar de West-Indien vaart'. *Verhandelingen HMW*, 1761, Tome 6 ; Paulus de Wind - *Middelen ter gezondheid*

DAVID-HENRI GALLANDAT (1732-1782)

- op 's Konings schepen, door Dr. J. Lind. Middelburg, Louis Taillebert, 1760 ; François Willem de Monchy - *Verslag wegens eenige nieuwe verbeteringen aangaende de middelen ter behouding van de gezondheid der zeevarenden ; gedaen door John Pringle, president van de Royal Society (London) op 30 November 1766.* Rotterdam, Arrenberg, 1777.
- (18) GALLANDAT D. H. - *Aanmerking over 't getal Neger-slaven welke jaarlijks door de Nederlanders op de kusten van Africa worden ingeruult.* ZB Kluis Hs 4474 ; voir aussi : *Verhandelingen ZGW*, 1769, Tome I.
- (19) POSTMA J.M. - *The Dutch in the Atlantic Slave Trade 1600-1850.* Cambridge (UK), Cambridge UP, 1990, 244-254.
- (20) PRIESTER L. - 'De behandeling van slaven door de slavenhandelaren van de Middelburgse Commerce Compagnie', *Zeeuws Tijdschrift*, 40 (1989), 8-20.
- (21) *Verhandelingen HMW*, 1761, Tome 6, 676-681.
- (22) LABAT R., Père - *Voyage du Chevalier Des Marchais en Guinée, Isles voisines et à Cayenne, fait en 1725, 1726 et 1727,* Amsterdam, aux dépens de la Compagnie, 1731.
- (23) *Mémoires de l'Académie Royale des Sciences et Belles-Lettres de Berlin*, Berlin, 1772, Vol. III, 42-53.
- (24) ZB Kluis Hs 4627 (le 16 novembre 1760), ZB Kluis Hs 4630 (le 27 septembre 1762) et ZB Kluis Hs 4629 (le 2 juillet 1764).
- (25) ZB Kluis Hs 1109 B 39, Vlissingen, De Paaynaar, 1760 ; voir aussi : D.H. Gallandat - "Dissertatio de Dracunculo sive Vena medinensi", *Nova Acta Phys. Med. Acad. Caesar. Leopoldinae*, Tome V, 1771.
- (26) *Verhandelingen van het Genootschap ter Bevordering der Genees- en Heelkunde*, Amsterdam, 1791, Tome I ; *Verhandelingen HMW*, 1780, Tome 19, Vol. 2.
- (27) *Verhandelingen ZGW*, 1778, 3^e deel.
- (28) 'T Geklemde Hoofd geredt, Middelburg, Gillissen, 1751.

RÉSUMÉ

Entre 1751 et 1757, David Henri Gallandat, d'origine huguenote, fit son service de premier chirurgien de bord de négriers sur l'Atlantique entre Flessingue (en Zélande), la Guinée et les Colonies hollandaises, établies en Guyane et aux Antilles néerlandaises. Après son retour définitif, il partit pour Paris, afin d'y approfondir ses connaissances de chirurgie et d'obstétrique. Entre l'automne 1758 et l'été 1760, il y suivit les leçons d'Astruc, Levret, Louis et plusieurs autres chirurgiens et obstétriciens renommés. Après son retour à Flessingue, il fit une carrière comme chirurgien, obstétricien et maître de conférences. En 1769, il publia des Instructions nécessaires pour les commerçants des esclaves, afin d'améliorer la santé des équipages et des esclaves. En 1772, il fut nommé successeur de Paulus de Wind (1714-1771) comme chirurgien, obstétricien et lithotomiste des États de Zélande. En 1775, l'Université de Harderwick (Hollande) lui décerna un doctorat honoris causa en médecine, chirurgie et obstétrique. Gallandat était membre de l'Académie Leopoldina Carolina et de plusieurs autres sociétés scientifiques.

SUMMARY

Between 1751 and 1757 David Henry Gallandat (1732-1782) served as a master surgeon aboard slaveships, sent out on transatlantic crossings at the orders of the Middelburg Commerce Company. From late 1758 until the summer of 1760, he studied surgery and obstetrics in Paris, attending the lectures given by Astruc, Levret, Louis and several other renowned scientists. Once returned to Flushing, he served there as a surgeon and obstetrician. Later on he lectured anatomy, surgery and obstetrics there. In 1769 he published detailed medical instructions for the slave traders. In 1772 Gallandat was appointed Provincial surgeon, obstetrician and lithotomist. In 1775 the University of Harderwick conferred a honorary doctorate to him. He was a member of the Academia Leopoldina Naturae Curiosorum and of several other scientific societies.

